



## *Syndicat des Salariés McDonald's Paris et Ile de France CGT*

15 juin 2022

Communiqué du Syndicat CGT McDonald's Paris et Ile-de-France

### *Le système McDonald's... à point sur le gril fiscal !*

Après une enquête de 7 ans menée par le Parquet national financier, suite aux actions pénales initiées par le C(S)E de McDonald's Ouest Parisien et le Syndicat CGT McDonald's Ile-de-France, McDonald's France va être condamné ce jeudi 16 juin 2022 à une amende record de 1,245 milliard d'euros dans le cadre d'une convention judiciaire d'intérêt public.

Grâce à l'instauration d'un système de redevances au sein de tous ses restaurants, McDonald's a pu transformer 20 à 25% de ses profits en pertes, lui permettant d'éviter l'attribution des primes de participation aux salariés, à défaut de bénéfices, et de ne pas payer pas l'impôt que l'enseigne aurait dû s'acquitter. Les salariés sont ainsi doublement victimes : en tant que travailleurs, nous ne pouvons pas récolter les fruits de notre travail, en tant que citoyens, nous passons à la caisse pour payer l'impôt que McDonald's ne paie pas. Ce système de redevances frauduleux ne saurait perdurer dans les restaurants.

Cette victoire historique en matière d'évasion fiscale au sein des grandes entreprises démontre que les salariés peuvent contrecarrer les pratiques de délocalisation massive des profits dont ils en sont victimes, par l'action syndicale et par la voie judiciaire.

Cependant, nous regrettons la totale absence de transparence ayant caractérisé l'ensemble de la procédure poursuivie par le PNF aboutissant à cette transaction. Par ailleurs, il n'est pas acceptable que seul l'Etat soit reconnu comme victime des pratiques d'évasion fiscale de McDonald's. Nous envisageons ainsi toutes les suites juridiques à apporter à cette décision afin que les salariés puissent obtenir la réparation de leur préjudice, et les nombreuses primes de participation qu'ils n'ont pu obtenir à cause de ce système de redevances frauduleux.

De nouvelles perspectives s'ouvrent !

Contact : Matthias BUZY – 06 75 14 99 71 – [cgt.mcdo@gmail.com](mailto:cgt.mcdo@gmail.com)  
CGT McDonald's Paris et Ile-de-France

S/C US Commerce Paris – 67 rue de Turbigo – 75003 Paris